1re FORCE SYNDICALE
SYNDICAT AUTONOME
SPP - PATS SDMIS
04.72.80.53.98
17 Av. DEBOURG
69007 LYON
sasdmis69@gmail.com

Monsieur le Préfet
Préfecture du Rhône/Lyon
Rue SERVIENT 69003

Lyon, le 15 juin 2021

N° 2021_18

Déclaration préalable d'une manifestation sur la voie publique

Monsieur le Préfet,

Je vous informe que le Syndicat Autonome SPP-PATS SDMIS souhaite organiser un rassemblement à objectif informatif :

- Sur la seule date du 25 juin 2021 de 08h30 à 12h30
- A l'angle de la rue Pierre CORNEILLE et de la rue RABELAIS 69003 Lyon à proximité de l'Etat-Major du SDMIS

Le bon déroulement de la manifestation requiert une occupation temporaire du domaine public par le Syndicat de sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs, techniques et spécialisés SA SDMIS SPP-PATS et les agents appartenant au SDMIS qui y sont conviés, aucune gêne du service Etat-Major ou centre de secours ne sera occasionnée. En effet, il s'agit d'un rassemblement visant à informer et échanger avec les personnes présente sur le sujet présenté dans le préavis de grève, l'ajout de régimes de gardes cyclés dans notre collectivité, ce préavis a été remis à la hiérarchie du SDMIS :

- Madame la présidente du conseil d'administration
- Monsieur le directeur départemental et métropolitain

Rappel des information sur le rassemblement :

- Le 25 juin 2021
- Heure de début : 08h30
- Heure de fin : 12h30
- à l'endroit suivant angle rue Pierre CORNEILLE et rue RABELAIS à Lyon
- Abords du bâtiment public : Du siège de notre direction (SDMIS 17 rue RABELAIS 69003)

J'estime le nombre maximum de personnes susceptibles d'être rassemblées au même endroit au même moment à 30 personnes.
Vous trouverez, ci-joint, la liste des personnes mandatées pour assurer la bonne organisation de l'événement :
Président départemental SA SDMIS SPP-PATS Steeve MARTINEZ

- 57 chemin des FLACHES 69210 Lentilly
- Contact téléphonique : 0623870550

Nous veillerons à respecter et faire respecter les règles en vigueurs en lien avec la crise sanitaire.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Syndicat Autonome
SDMIS SPP- PATS
Président départemental
Steeve MARTINEZ

